

1334

COUTUMES GÉNÉRALES DU PAYS ET COMTÉ DE BLOIS,

Ensemble les COUTUMES LOCALES des Baronnie &
Châtellenies sujettes du Ressort de son Bailliage,

9/25
4083
Avec des NOTES particulièrement étendues sur les Articles
qui different de la Coutume de Paris & du Droit commun,

Par M. FOURRÉ, Avocat du Roi au Présidial de Blois.

TOME PREMIER.

Refellere sine pertinaciâ, & refelli sine iracundiâ parati sumus.
Cicer. Tuscul. Quæst. Lib. 2.



A BLOIS,

Chez J. P. J. MASSON, Imprimeur - Libraire, grand'Rue.

Et se vend,

A PARIS, chez DE LALAIN, Libraire, Rue de la Comédie Française.

M. DCC. LXXVII. 1777

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI

11.960

40334

COUTUMES GÉNÉRALES DU PAYS ET COMTÉ DE BLOIS,

Ensemble les COUTUMES LOCALES des Baronnie &
Châtellenies sujettes du Ressort de son Bailliage,

Avec des NOTES particulièrement étendues sur les Articles
qui different de la Coutume de Paris & du Droit commun,

Par M. FOURRÉ, Avocat du Roi au Présidial de Blois.

TOME SECOND.

Refellere sine pertinaciâ, & refelli sine iracundiâ parati sumus.
Cicer. Tuscul. Quæst. Lib. 2.



A BLOIS,

Chez J. P. J. MASSON, Imprimeur - Libraire, grand'Rue.

Et se vend,

A PARIS, chez DE LALAIN, Libraire, Rue de la Comédie Française.

M. DCC. LXXVII.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

